



Municipalité de Montebello

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, QUE:

Le conseil municipal, à la séance ordinaire tenue le 20 mars 2017, a adopté le règlement numéro 900-2017 concernant l'adoption du règlement relatif à l'administration et à la gestion de l'événement spécial : Amnésia Rockfest Montebello

Le règlement numéro 900-2017 est déposé au bureau municipal, 550, rue Notre-Dame, Montebello (Québec) JOV 1LO et toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures de bureau.

Le règlement numéro 900-2017 entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Montebello ce 21 mars 2017.


Benoit Hébert
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Benoit Hébert, directeur général, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 21 mars 2017 entre 11 heures et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 21 mars 2017.


Benoit Hébert
Directeur général